

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de Foresterie et de Géomatique
Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

UNE RESSOURCE RÉVÉLÉE PAR LE VERGLAS: LE «BOIS RAMÉAL»

*Une revue des effets positifs du verglas sur l'agriculture ,
l'aménagement urbain et rural, dans le dilemme
incontournable entre la distribution d'électricité
et le patrimoine arboricole.*

**Mémoire présenté à la commission Nicolet sur la tempête de verglas de
janvier 1998**

par le

Professeur Gilles Lemieux
Département des Sciences du Bois et de la Forêt

septembre 1998

Publication n° 92

<http://forestgeomat.for.ulaval.ca/brf>

édité par le

Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

UNIVERSITÉ LAVAL

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Québec G1K 7P4

QUÉBEC Canada

UNE RESSOURCE RÉVÉLÉE PAR LE VERGLAS: LE «BOIS RAMÉAL»

Une revue des effets POSITIFS du verglas sur L'AGRICULTURE , L'AMÉNAGEMENT URBAIN et RURAL, dans le dilemme incontournable entre la distribution d'électricité et le patrimoine arboricole.

Mémoire présenté à la commission Nicolet sur la tempête de verglas de janvier
1998

par le

Professeur Gilles Lemieux

Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Université Laval

Québec

Plan du mémoire

- 1- Introduction - Un verglas dévastateur
- 2- La valeur agronomique du Bois Raméal Fragmenté
- 3- Le verglas et les BRF
- 4- Les démarches aux niveaux national et international
- 5- Les propositions
- 6- Analyse de la correspondance
- 7- La réponse des médias
- 8- Les réunions techniques spécialisées
- 9- Commentaires
- 10- Recommandations
- 11- Annexes
- 12 - Remerciements

Introduction

Le verglas de janvier 1998 qui a dévasté le réseau électrique d'Hydro-Québec, chassé de leurs demeures des milliers de nos concitoyens et émondé brutalement les arbres et les forêts, a été l'occasion d'une prise de conscience collective sur la fragilité de nos structures économiques et sociales comme de nos institutions en général.

Devant des milliers d'amas de branches cassées et dispersées dans les rues, les parterres et les parcs on a d'abord pensé en terme de «nettoyage» et de destruction de tous ces «déchets». Et pourtant une ressource précieuse et méconnue venait de «tomber du ciel»

La direction du Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux du Département des Sciences du Bois et de la Forêt de l'Université Laval se devait d'intervenir rapidement et d'informer tous les responsables de la valeur de ces branches qui jonchaient le sol dans toute la zone dévastée par le verglas.

Il fallait faire connaître la richesse de ces branches issue de la technologie connue sous le nom de BRF et surtout les avantages liés à la récupération et à l'utilisation par les municipalités, les entreprises et la particuliers.

Le présent mémoire veut faire le point sur la sensibilisation et les suggestions à apporter.

1- Un verglas dévastateur

Il n'est pas de notre propos de refaire l'histoire de cette pénible catastrophe tant pour les hommes que pour les services élémentaires auxquels les citoyens et contribuables doivent s'attendre de leurs institutions et de l'industrie dont leur vie dépend. C'est par le biais des responsables locaux représentés par les municipalités que l'État a répondu le plus souvent avec célérité mais hélas avec une incapacité avouée devant l'ampleur du désastre.

D'une manière insolite, les arbres qui font partie de notre vie quotidienne de par leurs qualités ornementales, sont subitement devenus un drame collectif par l'apparence de leurs troncs souvent décharnés comme au cours des grandes guerres européennes. Ce faisant, la chute de ces centaines de milliers de branches mettaient à sac tout le réseau de distribution d'électricité de la société Hydro-Québec. Si le verglas a ravagé tout le réseau d'approvisionnement d'Hydro-Québec vers Montréal et la Montérégie, ce sont les arbres qui ont détruit en partie le réseau de distribution, presque totalement aérien, dans les villes et les campagnes.

Chargés de verglas les branches et les arbres entiers devenaient une source de danger et inspiraient les plus grandes craintes en laissant présager un paysage urbain dévasté dans les années qui viennent. Le conflit entre la nécessité de la présence des arbres dans nos villes et celle d'un réseau sécuritaire de distribution de l'électricité devenait flagrant. La recherche de compromis et de réglementations devenaient également évident pour les mois qui suivraient.

Ainsi, la présence de milliers de tonnes de ces branches tombées littéralement sur la tête des citoyens méritaient qu'on s'y attarde et que des actions immédiates soient posées durant la catastrophe même pour faire connaître la nécessité et la valeur de ces rameaux par la connaissance de leur qualités biologiques et économiques.

Dans les pages qui suivent, les membres de cette commission seront à même de prendre connaissance des efforts consentis par notre groupe sur la connaissance de la valeur et des méthodes d'utilisation de cette ressource insolite, mais combien présente au Québec, dont on estime le potentiel à plus de 100 000 000 de tonnes annuellement.

2- La valeur agronomique du Bois Raméal Fragmenté

a) Le terme de «bois raméal» est un néologisme apparu en 1985 à la suite des travaux effectués tant à l'Université Laval que dans différents ministères québécois depuis 1974. Ce sont les fines branches de moins de 7 cm de diamètre qui sont porteuses d'une richesse biologique et économique pourvu qu'on les récolte et les fragmente.

b) Ces fragments connus maintenant sous le nom de BRF¹, ont un potentiel économique par leurs qualités biologiques et par leurs effets sur l'aggradation des sols. Ils réduisent les inconvénients des méthodes modernes de culture et donnent des résultats prometteurs en termes de rendements et de qualité des cultures.

C'est grâce à une coopération avec Hydro-Québec au début des années 80 et la participation de plusieurs producteurs agricoles que la preuve de la qualité de cette ressource incomparable a été faite. Au Québec le ministère des Ressources Naturelles a été le moteur de ce développement. Il était à l'époque celui des Terres et Forêts.

c) Cette ressource est maintenant connue tant au Québec qu'à l'étranger. On estime à plusieurs milliards de tonnes la production mondiale annuelle de cette ressource qui n'est pas et n'a jamais été utilisée même dans les pays les plus pauvres de la planète.

¹ BRF ou bois raméal fragmenté en français, RCW ou Ramial Chipped Wood en anglais, FZH ou Fragmentiertes Zweigholz en allemand, MRF ou la Madera Rameal Fragmentada en espagnol et ARF ou Aparas de Ramos Fragmentados en portugais.

Des travaux de recherche et de développement sont en cours dans deux pays africains, un pays sud-américain, un pays de l'ancien URSS, dans trois pays européens et ici au Québec. C'est grâce à l'appui financier de l'agence Canadienne de Développement International et du Centre de Recherche en Développement International que nous menons ces travaux à l'étranger

d) Nous utilisons ces rameaux fragmentés en les appliquant au sol, à raison de 200m³/ha, pour la régénération des sols dégradés par les cultures trop intensives ou pour corriger des sols pauvres en les réhabilitant pour des fins agronomiques et forestières.

e) Il convient de donner une description du bois raméal, en particulier celui des feuillus, car les conifères présentent des différences marquées au point de vue d'une des composantes fondamentales, la lignine.

Il s'agit donc d'un matériau composé de protéines, de sucres, de polyholosides, de celluloses, d'hémicelluloses et de lignines dont la lignine syringyle est la plus importante. À ces produits biologiques se joignent tous les éléments chimiques nécessaires à la synthèse des tissus et des sucres. Sous l'action de champignons spécialisés, les Basidiomycètes, ces fragments sont transformés en nutriments pour les plantes mais surtout en matière humique, composante essentielle des sols permettant la vie microbienne qui régule la disponibilité des nutriments et de l'eau pour la croissance des plantes.

3- Le verglas et les BRF

Le verglas par, ses effets mécaniques, a occasionné la rupture par surcharge en glace des branches . PLUSIEURS de ces arbres étaient en fort mauvaise santé, n'avaient pas été élagués ou étaient trop vieux pour résister à de tels assaut. Autre critère, et non pas le moindre, depuis des décennies les particuliers et les municipalités utilisent presque toujours les mêmes essences à croissance rapide et portant ombrage aux plantations ornementales. Tous ces critères étaient propres à causer les résultats connus. Il faut toujours se rappeler que les rameaux sont la partie vitale des arbres.

Aucun moyen n'a été utilisé pour quantifier les volumes. C'est en milliers de tonnes ou plutôt en dizaines de milliers de tonnes que les BRF ont été estimés. Si nous parlons des peuplements, c'est en millions de tonnes qu'il nous faut les estimer.

Pourtant c'est une ressource ignorée, à fort potentiel capable de réhabiliter les sols est toujours perçue comme un «déchet» tant en milieux urbains qu'agricoles ou forestiers . Elle est à très fort potentiel biologique et biochimique pour réhabiliter les sols dans les endroits publics comme les parcs, mais c'est surtout un patrimoine arboricole largement composé de grands arbres d'alignement. L'utilisation de BRF représente un moyen efficace de réhabiliter des sols, ainsi que des économies substantielles en amendements, fertilisants, insecticides, fongicides, etc..

Les effets sur le sol sont à long terme car ils améliorent la structure, le pH, le taux de salinité, le rapport carbone/azote, la disponibilité de l'eau assimilable ainsi que deux éléments essentiels à la vie et dépendant de la biologie, l'azote et le phosphore.

4- Les démarches aux niveaux national et international

L'identification et la mise en valeur de cette ressource qu'est le bois raméal est né de la vision de chercheurs au sein des ministères des Terres et Forêts et de l'Agriculture du Québec il y aura bientôt 25 ans, et ce avec l'aide de l'industrie des huiles essentielles et plusieurs producteurs agricoles de la région québécoise. Mais il y aura bientôt 20, ans la société Hydro-Québec s'impliquait en fournissant d'une part des BRF issus de l'élagage du réseau de distribution et d'autre part en finançant des essais de leur mise en valeur dans divers secteurs agricoles de la région montréalaise et de la région québécoise.

C'est en travaillant localement et avec l'appui du ministère de l'Agriculture que les essais de Beaumont, Lévis, Mirabel et l'Assomption ont été réalisés. Ce n'est qu'en 1992 que la faculté d'Agriculture s'est intéressée à la question par deux thèses de Maîtrise et une série d'expériences sur la pomme de terre financée par Hydro-Québec.

Pour sa part, L'UPA a montré quelque intérêt aux techniques en voie d'élaboration, mais guère plus, sinon en acceptant d'envoyer des représentants aux différents colloques sur la question

Des efforts conjoint avec les producteurs agricoles de la vallée de la Matapédia à la fin de la décennie '80 ont portés quelques fruits, mais trois colloques régionaux n'ont pas suffi à maintenir l'intérêt.

Le colloque tenu à Val d'Irène en 1993 avec la participation de la France, de la Belgique et du Sénégal aura été le véritable coup d'envoi sur la scène internationale avec des résultats obtenus sous les tropiques et qui ne pouvaient laisser personne indifférent. Cela nous valu de nous adresser aux dirigeants de la FAO à Rome et de participer au Cinquantième anniversaire de la fondation de cette grande agence de l'ONU tenu à Québec en octobre 1995 . La même année devant les représentants des douze pays réunis à Pointe-au-Pic, au Québec nous faisons part de nos découvertes autant agricoles que forestières.

Nous poursuivons maintenant des travaux dans plusieurs pays d'Europe d'Afrique et des Antilles. En mars nous avons présenté un vaste projet de développement pour l'Afrique au CRDI et à l'ACDI. Nous avons formé une association entre l'université Laval et l'Université McGill et une mission de reconnaissance et de faisabilité ira au Sénégal et au Bénin à l'été. Elle est entièrement financée par le CRDI et porte sur l'utilisation des BRF et leur production pour des fins agricoles et de restauration forestière..

Au Québec, la société Hydro-Québec est active financièrement à l'intérieur de ses diverses régions par des programmes de distribution des BRF issus de ses travaux d'entretien de son réseau de distribution. Nous avons constaté l'existence d'un certain «conflit» entre le réseau de distribution et le patrimoine arboricole. Aucune évaluation n'est disponible de la part d'Hydro-Québec pas plus que des producteurs.

Plus récemment les responsables du Ministère de l'Environnement et de la Faune ont manifesté un intérêt certain tout comme le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation pour une utilisation importante de cette ressource dans l'Estrie.

Quelques suggestions pratiques

Le verglas ne pouvait arriver dans une période plus propice quant à la qualité des BRF et de leur valeur biologique pour le sol. Cette période se situe entre octobre et le début de juin, après quoi l'attaque des Ascomycètes dégrade le tout rapidement en pure perte le bois et les protéines.

Les BRF issus du verglas sont de la meilleure qualité avec un taux d'humidité faible et une haute charge nutritive. Des amoncellements de BRF fragmentés par défibrillation conservent une très bonne qualité après plusieurs mois car la masse se comporte comme de l'ensilage. Quant aux BRF fragmentés en copeaux ne nous semblent pas d'aussi bonne qualité car on constate la présence de moisissures et une certaine fermentation thermique.

La récupération de ces milliers de tonnes de rameaux représente un geste de solidarité sans précédent pour l'environnement, car c'est remettre en «vie» les sols agricoles épuisés par les pratiques intensives de l'agriculture industrielle. Les incidences économiques à moyen et long terme vont apparaître, tant sur les rendements que sur la qualité de la vie dans tous ses aspects.

Il faut toujours garder en mémoire que les sols que nous habitons et cultivons ont été formés sous le couvert de la forêt durant des millions d'années et que fondamentalement tous les équilibres biologiques qui régissent la vie dépendent de la forêt. Retourner les branches fragmentées au sol est un gage de vie et d'équilibre. Il y a un bénéfice certain pour les aménagements urbains à utiliser les BRF dans une optique pédogénétique en assurant une meilleure croissance des arbres à long terme, car leur vie actuelle est réduite à quelques années alors qu'elle devrait l'être à l'échelle d'un siècle.

On ne doit plus percevoir les rameaux des arbres comme un déchet mais comme une ressource exceptionnelle capable de régénérer et de maintenir des équilibres qui sont de plus en plus fragiles en tenant compte des bases biologiques qui les soutiennent.

5- Les propositions

La valeur biologique des BRF est l'une des grandes ressources que la nature a mis à notre disposition. Nous pensons également que les grandes institutions industrielles forestières tout comme celles qui régissent l'agriculture, ainsi que l'État devraient engager une réflexion mais surtout intervenir selon leurs compétences.

Généralement les municipalités et Hydro-Québec ne pratiquent pas de récupération, ni de transformation, ni d'entreposage des BRF. À ce chapitre il faut saluer certaines initiatives d'Hydro-Québec qui se limitent pour le moment à trouver un moyen de disposer de cette ressource dont elle n'a que faire. Une vaste concertation serait de loin préférable.

Il serait temps de favoriser la mise en service collectif ou spécialisé d'équipements de fragmentation. En ce sens il serait souhaitable d'acquérir des broyeur à marteau plus performant et d'entretien plus facile que les fragmenteuses à couteaux.

Ce sont des aspects économiques pour les municipalités et les entreprises agricoles ou environnementales qu'il convient de traiter. Nous proposons d'examiner toutes les initiatives de Nature-Action dans le domaine de la coordination qui en milieux urbains. Nous proposons que cet axe soit développé de préférence aux associations environnementales actuelles qui souvent n'ont rien à proposer sauf le *statu quo ante* avec de nouveaux cosmétiques et souvent dans la confrontation.

6- Analyse de la correspondance

La tempête de verglas de janvier 1998 a été la plus grande catastrophe économique et sociale de cette fin de siècle dans l'histoire du Québec industriel. Il est donc important de comprendre et d'analyser du point de vue biologique, économique et social, les effets de l'émondage naturel sur le patrimoine arboricole urbain. Pour ce faire nous avons entrepris, dès la fin de janvier d'interpeller les divers responsables de la société québécoise, comme le maire de Montréal, Pierre Bourque, le Président d'Hydro-Québec, celui de l'Union des Producteurs Agricoles du Québec, les principaux ministres responsables du Conseil des Ministres du Québec, de même que les présidents des sociétés forestières et papetières suivantes:

Société Cascades
Kingsey Falls J0A 1B0
QUÉBEC

Produits forestiers Kruger Inc.
3285, chemin Bedford
Montréal H3S 1G5
QUÉBEC

LA Société Domtar
395, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal H3A 1L6
QUÉBEC

Société AVENOR Limitée
2, chemin Montréal Ouest
Masson-Angers J8M 1K6
QUÉBEC

Toutefois, c'est le Groupe NATURE-ACTON de Saint-Bruno-de-Montarville qui a été de loin le plus actif et qui a eu le plus de succès dans l'organisation de la récolte, la fragmentation et maintenant l'utilisation des BRF issus de la tempête. L'action de ce groupe s'est manifestée au niveau des municipalités, de l'organisation de rencontres et des relations avec le Ministère des Ressources Humaines d'Ottawa pour l'organisation du travail de déblaiement et de l'attribution des fonds nécessaires à cette fin. C'est ce groupe qui a fait le plus pour rendre possible l'utilisation des médias comme les journaux, la radio et la télévision pour souligner la valeur des rameaux qui, soudainement, étaient littéralement tombés sur la tête de tous les citoyens .

Le Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

L'idée d'utiliser des rameaux de diamètres inférieurs à 7 cm a pris naissance à l'intérieur du Ministère des Forêts il y a près de 25 ans grâce aux efforts et à l'imagination du M. Edgar Guay, sous-ministre à l'époque. Ce n'est qu'en 1986 que le groupe de coordination s'est formé à l'Université Laval, sous l'impulsion du Dr Plamondon, alors doyen de la Faculté de Foresterie et de Géomatique de l'Université Laval, et depuis le groupe loge au Département des Sciences du Bois et de la Forêt.

Le but de ce groupe est d'accroître les connaissances scientifiques et techniques des BRF et promouvoir l'utilisation des rameaux issus de l'exploitation forestière comme source de réhabilitation des sols agricoles le forestiers dégradés par les techniques modernes d'exploitation. C'est à ce titre que nous sommes intervenus lors de la tempête de verglas fort des connaissances acquises tant au Québec qu'en Europe, en Afrique et dans les Antilles.

Il se produit dans le monde plusieurs milliards de tonnes de ces rameaux , d'une qualité exceptionnelle et au potentiel unique de par le contenu en nutriments parfaitement compatibles avec l'amélioration des sols à moyen et long terme mais ignoré jusqu'ici sous toutes les latitudes.

L'AMPLEUR DU DÉSASTRE

Très tôt devant l'ampleur du désastre, nous avons fait part de nos connaissances dans le domaine de la valeur du bois raméal à M. Pierre Bourque, maire de Montréal ex-directeur du Jardin Botanique et dont la formation en horticulture le rendait particulièrement apte à saisir l'importance de la catastrophe et la valeur potentielle des rameaux. Comme le désastre n'était pas circonscrit à la ville de Montréal mais à toute la Montérégie, nous nous sommes adressés aux maires par l'intermédiaire de Nature-Action. Quelques jours plus tard nous nous adressions aux Ministres québécois responsables, au président d'Hydro Québec, ainsi qu'à celui de l'Union des Producteurs Agricoles du Québec. Les réactions furent diverses

Ces réactions sont d'une importance considérables car elles démontrent le degré de compréhension des autorités et des responsables des groupes intermédiaires et surtout soulignent le mutisme presque complet de l'industrie qui n'a pas cru bon saisir cette occasion pour manifester sa présence et son sens des responsabilités vis-à-vis la forêt et la population québécoise. L'Union des Producteurs Agricoles après une première réaction épidermique est demeurée complètement muette par la suite, bien qu'elle fut représentée lors de différentes séances d'information, tout en étant d'une grande discrétion.

L'absence de leadership pendant et après cette catastrophe ne nous permet pas de connaître les quantités possibles de BRF. Nous pensons après des visites sur le terrain que le tout se chiffre en dizaines de milliers de tonnes qui seront brûlées, enfouies ou laissées pour compte après fragmentation, comme c'est le cas dans le parc provincial de la Pointe-du-Moulin de l'île Perrot dans la région montréalaise. La situation n'est pas totalement négative et des efforts sont en voie de réalisation avec des buts bien précis et d'importance économique à moyen et long terme.

MONTRÉAL

Dans une lettre du 20 janvier (annexe n° 1) adressée d'une manière compatissante à M. le Maire Bourque nous lui rappeliions que les branches cssées n'étaient pas des déchets mais bien un actif important pour améliorer les sols par le biais d'un ensemble de mécanismes biologiques et biochimiques connus sous le nom de pédogénèse.

Le 30 janvier M. le Maire Bourque répondait en indiquant que ses équipes voyaient à la bonne marche des choses et que les BRF seraient utilisés

par le Service des Parcs. Il référerait le tout à M^{me} Lise Cormier. Des suites seront données par la délégation de personnes du Service des Parcs lors de la réunion du 24 février (annexe n° 1).

LA MONTÉRÉGIE

Le 26 janvier avec l'aide de Nature-Action, nous faisons parvenir à tous les maires de la Montérégie une lettre circulaire sous le titre de «Le bois Raméal, sa valeur et son utilisation!» Dans le feu de l'action et des difficultés à résoudre nous n'avons eu aucune réponse et ne pouvons évaluer l'impact de ce message. Il fut reçu de manière fort différentes à en juger par l'hétérogénéité des actions prises pour se «débarrasser» d'une nuisance» plutôt que d'un actif (annexe n° 2).

HYDRO-QUÉBEC

Le 26 janvier nous adressions une lettre à M. André Caillé, président d'Hydro-Québec. Le premier objet était «Le patrimoine arboricole et la tempête de verglas» (annexe n° 3) et le second pour souligner l'attitude de cette société d'État qui ne distribue les produits d'émondage. le fruit de l'entretien de son réseau de distribution, qu'aux seuls producteurs agricoles qui en font la demande.

Nous avons souligné le paradoxe constant et inévitable entre les arbres d'alignement et la présence d'un réseau de distribution de l'électricité, ni l'un ni l'autre ne pouvant être exclus. Nous avons profité de l'occasion pour tenter de renouer un dialogue car il s'était éteint vers les années 1988. Hydro-Québec nous a répondu le 3 mars en rappelant son action mais sans s'engager dans un dialogue plus vivant (annexe n° 3).

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Dans une lettre datée du 30 janvier adressée à M. Laurent Pellerin, président de l'UPA sous le titre de «Le bois raméal de la tempête de verglas pour l'érablière et l'agriculture» (annexe n° 4) nous avons identifié les qualités exceptionnelles de ce matériau pour l'agriculture et comment le mettre en valeur dans l'érablières.

Notre déception a été grande en constatant la réaction presque imperceptible de cette grande organisation. Seul nous est venu un message électronique concernant le transfert des publications recues et de la lettre vers «La Terre de Chez-nous» en vue d'une série de publications qui n'aura pas lieu de la part de l'UPA. Cependant la TCN a acceptée des articles de M^{me} Smeesters de Nature-Action dont il sera question plus loin, lors de la réunion du 20 mars, l'UPA y a délégué des observateurs

LES MINISTRES QUÉBÉCOIS RESPONSABLES

M. LE MINISTRE GUY JULIEN, ministre responsable de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le 30 janvier nous lui adressions une lettre concernant «La tempête de verglas, les érablières et la fertilité des sols» et nous lui décrivions les qualités exceptionnelles du bois raméal pour l'aggradation des sols en agriculture (annexe n° 5) le tout accompagné d'une bibliographie scientifique et technique pertinente. Nous n'avons reçu un accusé de réception de la part d'un conseiller politique. Nous rappelons au ministre la longue implication de son ministère dans la mise en valeur de cette ressource tant pour la foresterie que pour l'agriculture.

M. le Ministre Guy Chevrette, ministre d'État des Ressources Naturelles

Le 26 janvier dans une lettre à M. Chevrette et portant le titre de «La tempête de verglas et le bois raméal» nous lui avons souligné la longue collaboration avec son ministère pour la mise en valeur de cette grande ressource et les implications scientifiques et économiques consécutives (annexe n° 6).

Sa réponse du 11 mars est de loin la plus éclairée et la plus encourageante car elle suggère des intentions entre les Ministères de l'agriculture et de l'Environnement pour l'utilisation de cette ressource abondante, soit des millions de tonnes annuellement pour le Québec seul.

M. le Ministre Paul Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune

Le 30 janvier nous adressions une lettre à M. Paul Bégin sous le titre de «La tempête de verglas et le Bois Raméal» (annexe n° 7) en lui rappelant notre contribution aux audiences publiques du BAPE sur la forêt en avril 1997 tout en soulignant les caractéristiques tout à fait exceptionnelles des bois raméaux dans la régulation de plusieurs paramètres environnementaux. Nous avons eu un accusé de réception de la part de la directrice de son cabinet M^e Brigitte Pelletier en date du 26 février (annexe n° 7). Malgré l'absence de réaction formelle de la part du ministre, nous sommes à établir une relation féconde en Estrie.

M. le Ministre Robert Perreault, ministre de la Métropole

Le 30 janvier 1998, nous avons fait tenir au Ministre Perreault une lettre traitant du bois raméal et la tempête de verglas» (annexe n° 8) Il n'y a pas eu de réaction de sa part et seul un accusé de réception est parvenu le 4 février de la part d'un attaché politique, M. Yves Cadotte.

L'INDUSTRIE PAPETIERE ET FORESTIERE

Nous avons cru que l'industrie forestière réagirait positivement à notre demande d'intervention (annexe n° 9) en tant que citoyens corporatifs. Malheureusement une seule réponse nous est parvenue en date du 18 février de la part du vice président aux relations gouvernementales, Denis Couture, (annexe n° 9) et rédigée en des termes laissant toutes initiatives à l'Association des Industries Forestières. À notre connaissance aucune suite n'a été donnée à notre requête.

7- La réponse des médias

Les journaux

Nous avons placé quelques espoirs du côté du quotidien «Le Devoir» de Montréal en soumettant un dossier complet à son journaliste spécialisé dans les questions environnementales. Malheureusement ce dossier n'a pas été retenu pour un traitement journalistique approprié.

Par contre dans son édition du 9 avril, le journaliste Pierre Gingras du quotidien «La Presse» en première page en a fait un traitement et a bien tiré les conclusions qui s'imposaient (annexe n° 10)

Dans son édition de la semaine du 9 au 15 avril, l'hebdomadaire spécialisé de l'Union des Producteurs Agricoles «La Terre de chez-nous» publiait un excellent article sous la plume d'Édith Smeesters, présidente de Nature-Action dont le titre est «*Les branches pour régénérer le sol*» (annexe n° 11) en page 39. Elle récidive dans l'édition du 23 au 29 avril sous le titre de: «*Les branches fragmentées en aménagement paysager*» également en page 39 (annexe n° 11).

La radio

Seule la Société Radio de Radio Canada et celle de CBC Radio ont porté leur attention sur cette question des rameaux et leur utilisation. Un premier interview a été accordé par le Professeur Lemieux à l'émission d'un «Soleil à l'autre» en date du 19 mars sur le réseau français, canadien et international sous le titre de «*La tempête de verglas de janvier 1998: que faire du bois raméal?*» (annexe n° 12)

Un second interview a été donné à CBC-Radio le mardi 14 avril mais avec beaucoup moins de succès et un certain mépris de la part de la journaliste anglophone faisant l'interview.

LE RÔLE DE NATURE-ACTION

N'eut été de l'action immédiate et énergique de Nature-Action et en particulier de sa présidente, la biologiste Édith Smeesters, notre action aurait été bien plus diluée et moins efficace. C'est elle qui a fait les liens avec les médias puis avec le ministère fédéral des Ressources Humaines, le Ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'industrie privée impliqués dans la fragmentation et surtout des diverses municipalités du «triangle de glace» En plus d'être l'auteur de deux articles dans la Terre de Chez-nous elle est co-auteur de *«Que faire avec les branches après le verglas: les BRF un cadeau du ciel»*

8- Les réunions techniques spécialisées

Les suite de ce verglas, comme toutes catastrophes majeures, a donné naissance à des complicités et des actions communes qu'il auraient été impossibles autrement. Nous devons reconnaître ici le travail important du groupe Nature-Action en association avec le MAPAQ par le géographe Yvon Pesant

Le 24 février une première réunion d'information et de discussion a été convoquée au locaux du MAPAQ de Saint-Bruno avec des membres du Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux.²

²Étaient présent Yvon Pesant et Yves Cantin(MAPAQ) Édith Smeesters (Nature-Action) Catherine et Jean Valton (OSIRIS) Louis Larochelle, agronome et Gilles Lemieux (Université Laval)

Une seconde réunion s'est tenue le 26 février dans les locaux de Nature-Action dans le parc provincial du Mont Saint-Bruno pour les mêmes buts que la précédente. Cette fois étaient présents des représentants de la ville de Montréal, du Jardin Botanique de Montréal, des représentants de la ville de Verdun, de celle de Westmount, et celle de Sainte Julie dont les noms apparaissent ci-bas³ dans le but était encore une fois de faire connaître la valeur exceptionnelle des BRF et les utilisations possibles et souhaitables. Plusieurs autres municipalités et organisations du triangle de glace ont été invités mais n'ont pu répondre à l'appel⁴

Enfin, le 20 mars une réunion de tous les conseillers agricoles du MAPAQ de la région montréalaise et de la Montérégie s'est tenue dans les locaux du MAPAQ à Saint-Hyacinthe avec plus d'une soixantaine de participants. Pour l'occasion se sont joint des représentants de l'UPA et du Ministère des Ressources du Québec.

Non seulement la situation qui se développait alors commandait une telle réunion et une telle demande de connaissances et d'échanges de renseignements, mais nous pensons que la lettre du ministre Chevrette en date du 11 mars n'y est pas étrangères. Nous y avons consacré beaucoup de soins et une publication spécialisée⁵

³ Pierre-Émile Rocray (Jardin botanique de Montréal), Raymond Devely (ville de Verdun), Claudette Savaria, (Ville de Westmount), Guylaine Corbin (ville de Sainte-Julie), Éric Richard et Joanne Groulx (Centre de la Montagne, Montréal) et Denis Marci, (Espaces-Verts Montréal).

⁴ Domaine Gault, mont Saint-Hilaire, Ville de Chambly, Ville de Notre-Dame de Bon Secours, Ville de Saint-Amable, Ville de Saint-Bruno, Ville de Saint-Basile, Ville de Boucherville, Ville de Carignan, Ville de Marieville et Ville de Richelieu.

⁵ Smeesters, S, Larochelle, L, et Lemieux G. (1998) «Que faire avec les branches après le verglas: les BRF un cadeau du ciel» Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux, Université Laval, Québec publication n° 82, 7 pages.

9- Commentaires

Nos efforts pour atteindre les autorités politiques, ont été couronnées de succès avec des réponses dans tous les cas dont une qui a des répercussions dans le temps, celle du ministre Guy Chevrette. Il n'en est pas de même des maires des différentes municipalités du triangle de glace, mais nous comprenons fort bien la situation dans laquelle ils étaient à l'époque.

L'absence de réaction de l'UPA a été sans doute notre plus grande déception que nous comprenons par l'impact de la catastrophe sur ses membres et de la division interne entre producteurs forestiers et producteurs agricoles.

La réponse de l'industrie forestière est traditionnelle en évitant le plus possible la confrontation et en laissant le tout aux soins du ministre québécois responsable, comme nous le montre le titre que porte M. Couture de la Société Domtar. Le seul écho qui nous soit parvenu de la position d'une des industries forestières l'a été par le biais du Conseil de l'Environnement de la ville de Hull qui n'est pas à l'honneur de la société forestière en question.

Dans l'ensemble les réactions ont été positives et nous sommes sur la voie d'un progrès certain surtout en pouvant obvier à la méconnaissance de cette grande ressource que représentent les millions de tonnes de rameaux que le Québec produit annuellement.

Nous sommes «reconnaisant» au verglas de nous avoir permis de mettre en exergue une telle ressource tout en soulevant le besoin d'un engagement de la part des autorités publiques et privées de porter une attention

particulière à cette ressource qui est produite tous les ans et dont il est urgent d'en .établir la valeur , la distribution et l'utilisation par des techniques qui ont été mise au point au sein des universités québécoises et qui son connues ami tenant dans un grand nombre de pays.

Les BREF sont maintenant connus de par leur nature, l'amplitude de leur production, la valeur biologique qu'ils représentent dans une optique économique et dont l'utilisation agricole, horticole et forestière à moyen et long terme mérite une promotion de tous les instants.

LES RÉSULTATS TANGIBLES À CE JOUR

Les résultats sont de plusieurs ordres et tous très positifs dont nous espérons des retombées importantes pour l'environnement et l'industrie agro-alimentaire.

A la suite de ces réunions et de ces échanges techno-scientifiques des groupe locaux de promotion de l'agriculture durable et biologique mettent en place des utilisation et des programmes de sensibilisation aux nouvelles techniques liées au BRF

L'industrie minière locale s'est montrée intéressé à utiliser cette nouvelle ressource disponible pour refaire des carrières et en améliorer les performances environnementales.

La région de l'Estrie

C'est par les efforts du technicien agricole Charles-Eugène Bergeron de la région de Rock Forest que les directeurs régionaux du MAPAQ, M. Marcel

Normandeau et du directeur régional du ministère de l'Environnement et de la Faune M. Boisvenu, ont signés une lettre conjointe pour l'utilisation rationnelle des BRF en agriculture et à des fins environnementales dans l'Estrie. C'est là une initiative sans précédents dont nous signalons volontiers l'importance et la perspicacité.

Une réunion d'information et de formation est prévue pour septembre 1998 à Cookshire en Estrie., organisée par le MAPAQ régional et avec l'appui du secteur privé.

Nous ne pouvons terminer ce commentaires sans insister sur le besoin de planifier, planter et d'entretenir un patrimoine arboricole urbain et rural en harmonie avec les difficultés propres à notre climat, notre situation géographique, industrielle et culturelle. Nous ne nous en sommes pas préoccupé jusqu'ici, mais le «ciel» vient de nous en faire parvenir la facture que nous sommes obligé de payer, non seulement socialement et économiquement, mais également en souffrances physiques, morales et émotionnelles à court et long terme.

10- Recommandations

Nous recommandons fortement que les points suivants fassent l'objet d'études et de mise en action.

La valeur des branches

1) Informer les administrations locales de la valeur de cette ressource tombée du ciel.

La valeur des BRF

2) Informer les administrations locales de la valeur des BRF produits lors de l'émondage des arbres et de leur utilisation locale tant agricole que municipales.

La place des branches dans les plans d'urgence

3) Insérer dans les plans d'urgence que doivent soumettre les municipalités des indications précises pour la récupération des branches des arbres lors de désastres naturels comme les orages, les verglas, mais également par les normes d'entretien normales du patrimoine arboricole.

4) Hydro-Québec

Comme la tension entre la distribution de l'électricité existera toujours nous recommandons qu'une étude soit conduite à l'intérieur de la société d'État sur la pertinence de participer à l'aménagement du patrimoine arboricole urbain sous tous ses aspects pour en augmenter la qualité et en régir l'utilisation et la distribution dans le tissu des villes visées. Encourager Hydro-Québec à persister dans la voie actuelle par rapport au BRF produit, mais aussi de participer à l'élaboration de méthodes et critères scientifiques visant à améliorer l'efficacité environnementale d'une telle ressource.

5) Un comité multipartite permanent

La mise sur pied d'un comité multipartite permanent Communauté urbaine de Montréal et toutes les MRC du Québec sur la pertinence et la régie du patrimoine arboricole urbain et rural.

6) La mise en place de réglementations appropriées

La position géographique unique du Québec demande que des soins et des connaissances spécifiques soient mises en place pour une meilleure hygiène du patrimoine arboricole urbain par des choix d'essence et de pratiques de culture appropriées.

7) **Une industrie agro-forestière à promouvoir.**

L'ensemble des corps publics devraient faire front commun avec les sociétés forestières pour une utilisation rationnelles des BRF en agriculture, en arboriculture urbaine et en foresterie au Québec en faisant la promotion d'industries et commerces spécialisés dans ce domaine, sujets à une réglementation adéquate.

septembre1998
édité par
Le Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux
Département des Sciences du Bois et de la Forêt
Faculté de Foresterie et de Géomatique
Université Laval
Québec G1K 7P4
QUÉBEC
Canada
courriel:gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca
<http://forestgeomat.for.ulaval.ca/brf>
FAX 418-656-2837
tel. 418-656-2131 poste 2837
Publication n° 92